



Monsieur Mars Di Bartolomeo  
Président de la  
Chambre des Député-e-s  
Luxembourg

Luxembourg, le 6 octobre 2017

Monsieur le Président,

Par la présente et conformément au règlement de la Chambre des Député-e-s, je me permets de poser une **question parlementaire à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes** à propos de nouvelles tensions dans la région anglophone du Cameroun.

Entre 1919 et 1961, les deux puissances coloniales, la France et le Royaume-Uni se partageaient le territoire du Cameroun. Depuis l'indépendance du pays, de nombreux Camerounais anglophones se sentent marginalisés dans un pays où aujourd'hui, la majorité de la population est francophone. Ces tensions avaient culminé vers la fin de l'année 2016 avec plusieurs morts lors des manifestations durant lesquelles une centaine de personnes étaient mises en détention.

Selon les médias, la situation dans la région s'est de nouveau aggravée durant ces derniers jours. Lors des manifestations le 1<sup>er</sup> octobre, plusieurs personnes anglophones ont perdu leur vie après des affrontements avec la police. En réaction, les autorités camerounaises ont de nouveau limité l'accès à l'internet et ont imposé une interdiction temporaire de réunion dans le Nord-Ouest du pays. Le Gouvernement a en plus fermé des commerces et a bloqué le transport dans certaines régions. Les activistes anglophones ont, en revanche, déclaré une « indépendance symbolique » des régions anglophones.

Dans ce contexte je voudrais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

1. **Comment Monsieur le Ministre juge-t-il la précarité dans les régions anglophones du Cameroun ?**
2. **Y a-t-il des indications sur des éventuelles violations des droits humains dans ces régions ?**

Dans sa réponse à ma question parlementaire numéro 2989, Monsieur le Ministre avait précisé, que son Ministère continuerait à collaborer étroitement avec le Service d'action extérieure de l'Union européenne et les partenaires européens pour assurer le suivi dans ce dossier.

3. **Comment est-ce que cette collaboration s'est manifestée dans le contexte des développements récents ?**
4. **Quelles actions est-ce que l'UE entend prendre pour aider à mettre fin aux violences et pour pacifier les régions anglophones du Cameroun ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

  
**Claude Adam**  
Député